



AMBASSADE DE FRANCE AU VIETNAM

RÈGLEMENT

PROGRAMME DE BOURSES *EVARISTE GALOIS*

Année universitaire 2010 /2011

1. Présentation du programme

Le programme de bourses *Evariste Galois* de l'Ambassade de France au Vietnam s'adresse aux étudiants vietnamiens qui souhaitent suivre une formation dans les universités et grandes écoles françaises, aux niveaux master 2 ou doctorat.

Les domaines d'études prioritaires sont :

- ✓ les sciences fondamentales ;
- ✓ les sciences de l'ingénieur ;

et également :

- ✓ l'économie et la gestion ;
- ✓ le droit.

2. Conditions d'éligibilité

Les candidats doivent être de nationalité vietnamienne et âgés de moins de 40 ans au moment de la candidature.

Les candidatures de toutes les provinces du Vietnam, de la société civile, des institutions publiques et du secteur privé sont encouragées.

3. Sélection des boursiers

La sélection des candidats est effectuée par une commission d'experts, dans un premier temps sur la base des dossiers, et dans un deuxième temps lors d'un entretien pour les candidats dont les dossiers auront été retenus. La sélection définitive relève de l'Ambassade de France, dans le respect des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Les critères de sélection pris en compte par la commission sont :

- ✓ l'excellence du candidat, telle qu'elle ressort de son parcours universitaire antérieur ;
- ✓ la qualité du projet d'études évaluée sur la base du choix de l'établissement d'accueil, du cursus envisagé et du sujet de recherche. Les contacts que le candidat aura établis avec les responsables de master ou les directeurs de recherche et l'avancement du projet seront également analysés.
Pour les dossiers de doctorat, les projets de thèse en cotutelle seront privilégiés et l'engagement des directeurs de recherche vietnamien et français sera déterminant.
- ✓ la motivation du candidat au travers de la présentation de son projet personnel, justifiant le choix des études en France par rapport à son cursus antérieur et l'insertion professionnelle future ;
- ✓ le niveau de français, plus particulièrement pour les candidats en master.

4. Modalités de la bourse

4.1. Durée

- ✓ Pour les masters : la bourse est attribuée pour une durée maximale de 12 mois ;
- ✓ Pour les doctorats : la bourse est attribuée pour 15 mois sur 3 ans : 3 mois en 2010, 6 mois en 2011 et 6 mois en 2012. Les candidats à une bourse doctorale *Evariste Galois* ayant déjà effectué une première année de thèse au Vietnam ou en France pourront toutefois bénéficier de l'intégralité de ces 3 séjours. Pour cela, ils devront en justifier la nécessité, au moment du dépôt de leur candidature, en y incluant leur projet de recherche ainsi qu'un calendrier fixant le terme de leur thèse.

La bourse est accordée pour une période déterminée correspondant à la durée nécessaire à l'obtention du diplôme. Cette période ne peut être interrompue, et aucun report ne pourra être accordé : en cas d'interruption des études, la bourse sera annulée.

4.2. Montant de la bourse

Les boursiers du Programme *Evariste Galois* perçoivent une allocation mensuelle de 767 euros, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de la couverture sociale (sécurité sociale, mutuelle et assurance responsabilité civile). Le boursier, bénéficiant du statut de boursier du gouvernement français, est également exonéré des droits de scolarité dans les universités françaises.

Pour les doctorants uniquement, l'Ambassade de France met en place un titre de transport international pour chacun des séjours couverts par la bourse.

4.3. Engagement du boursier

Le bénéficiaire de la bourse doit s'engager à :

- ✓ respecter le projet de formation pour lequel il a été sélectionné ;
- ✓ s'inscrire dans l'établissement choisi en respectant les procédures de sélection de celui-ci ;
- ✓ faire parvenir à l'Ambassade de France un original de l'attestation d'accueil au sein de l'établissement choisi ; pour les doctorants, la présentation d'une attestation signée des deux directeurs, français et vietnamien, indiquant que ceux-ci ont accepté d'encadrer la thèse en France et au Vietnam est nécessaire ;
- ✓ s'inscrire sur le site de Campus France Vietnam : www.vietnam.campusfrance.org

4.4. Cumul

Le cumul de la bourse *Evariste Galois* avec une autre bourse du gouvernement français ou d'un organisme international n'est pas autorisé. Dans ce cas, le lauréat devra faire un choix et renoncer à l'une des deux.

5. Calendrier de sélection

- ✓ Mise en ligne des dossiers de candidature : 16 octobre 2009 ;
- ✓ Date limite de réception des dossiers : 5 février 2010 ;
- ✓ Entretien des candidats pré-sélectionnés sur dossier : courant mars 2010 ;
- ✓ Annonce des résultats : semaine du 5 avril 2010.

6. Publication des résultats

La liste des lauréats est mise en ligne la semaine du 5 avril 2010, sur le site de l'Ambassade de France au Vietnam :

www.ambafrance-vn.org

Les lauréats seront contactés individuellement.

Les délibérations de la commission ne font l'objet d'aucune communication, ses décisions sont souveraines et ne sont assorties d'aucun motif.

7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

- ✓ un formulaire du programme de bourses 2010/2011, rempli et signé ;
- ✓ un curriculum vitae actualisé ;
- ✓ une lettre de motivation ;
- ✓ une copie certifiée conforme des diplômes universitaires ou, à défaut, des relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- ✓ une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- ✓ un résumé détaillé du projet de recherche (2 à 3 pages) ;
- ✓ pour les doctorants : une attestation signée de directeurs de thèse, français et vietnamien, qui s'engagent à encadrer la thèse en France et au Vietnam.

A ces documents, peuvent s'ajouter :

- ✓ une copie de l'attestation d'inscription et des correspondances échangées avec l'établissement d'accueil ;
- ✓ des lettres de recommandation académiques et/ou professionnelles ;
- ✓ tout document attestant du niveau de français (TCF, DELF, DALF, etc.) et du niveau d'anglais (TOEFL, IELTS etc.).

Le dossier de candidature complet doit être adressé

- ✓ *par courrier électronique (sans les pièces justificatives) à l'adresse suivante : bdesbourses@yahoo.fr*
- ✓ *par courrier (deux exemplaires avec les pièces demandées) à l'Ambassade de France au Vietnam, bureau des bourses, 57, Tran Hung Dao, Hanoi*

Un courrier électronique sera envoyé à chaque candidat pour accuser réception du dossier papier. Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté. Aucun dossier ne sera pris en compte après le 5 février 2010.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS :
5 février 2010**